

Présents : MM Noël BARBIER, Gilles BURÉ, Patrick EMERY, Claude JOSSERAND, Alexandre KOREIBA, Maryvonne LANAUD, Olivier PARIS, Martial PIOT, Delphine SOITTOUX, Pierre VERNE.

Absent : M François GUYON

Secrétaire de séance : Mme Maryvonne LANAUD

REGLEMENT DU SERVICE ASSAINISSEMENT : CONTROLE DE CONFORMITE

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer le tarif des contrôles de conformité à 100 €.

REGLEMENT DU SERVICE ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le règlement du service de l'assainissement collectif de la commune de Champagney.

TARIF AFFOUAGE 2015/2016

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide qu'un acompte de 30 € devra être remis par chaque affouagiste au moment de la délivrance de son lot. Le tarif pour la délivrance du solde des parcelles 27, 34, 43 et 55 sera de 4 € le stère.

Les inscriptions auront lieu :

- le mardi 20 octobre 2015 de 16 h à 18 h.
- le vendredi 23 octobre 2015 de 10 h à 12 h.

PRESENTATION DU RAPPORT DU SYDOM

Le conseil municipal, à l'unanimité, prend acte du rapport annuel 2014 du SYDOM.

REPLACEMENT DE L'ATESAT

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas prendre d'aide à l'assistance de la gestion routière.

REPLACEMENT DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION FONCIERE

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de proposer messieurs Noël BARBIER, Gilles BURE, Claude JOSSERAND et Martial PIOT pour faire partie du bureau de l'association foncière de Champagney

MODE DE PAIEMENT PAR VOIE ELECTRONIQUE

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de la mise en place du projet « TIPI » (Titres payables par Internet), ce traitement informatique devrait permettre aux usagers de payer en ligne, via internet, toutes les créances de la commune.

TRAVAUX CHEMIN RUE DES MEIX

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de valider l'avis de la commission d'appel d'offres et de retenir l'entreprise SA MONTHOLIER 39800 MONTHOLIER pour l'élargissement de la rue des Meix. Le montant du devis s'élève à 27 180 € HT.

AMENAGEMENT DU CIMETIERE

le conseil municipal décide de mettre en place 6 cavurnes, le montant de la concession sera de 400€ pour 30 ans (avec cavurne).

QUESTIONS DIVERSES :

- TRAVAUX VOIRIE : dans les semaines à venir les rues de Varennes, de l'Eglise et du ruisseau seront restaurées par un bicouche.
- TRAVAUX MENUISERIE : la porte d'accès aux 2 logements au-dessus de la mairie sera changée car celle-ci est défectueuse.
- SECURITE ROUTIERE : des radars enregistreurs sont actuellement mis en place pour donner les caractéristiques de la circulation de la RD 112 et de la rue du Colonel Champion.
- EMBAUCHE : le conseil municipal décide d'embaucher madame GORDA à la place de madame MISIR pour l'entretien des locaux de la mairie.
- ABRI BUS : le conseil municipal décide d'agrandir l'abri bus de la Tuilerie.

L'ordre du jour est terminé, le maire lève la séance à 23 h 00.